

L'EAU, ce bien fragile à préserver

NE PAS CONFONDRE TOUT À L'ÉGOUT ET POUBELLE !

Suite à un problème survenu dans l'une des stations d'épuration qu'il gère, le Syndicat des Eaux du Tursan, chargé de l'entretien, de la réparation et de la surveillance régulière du réseau d'assainissement, a trouvé la source de ce problème... en cause, des lingettes nettoyantes! Jetées dans vos toilettes, ces lingettes - comme de nombreux autres déchets recensés dans le

règlement de service du Syndicat - sont susceptibles de boucher les grilles et les pompes des stations d'épuration.

Les éviers et les toilettes ne sont pas des poubelles mais des égouts !

Il est ainsi interdit d'y déverser des lingettes, qui ne sont ni recyclables, ni biodégradables, des huiles et matières

grasses, des produits chimiques ou toxiques, ou encore des objets solides.

Pour préserver le milieu naturel et maîtriser les coûts de dépollution des eaux usées, jeter les lingettes à la poubelle doit devenir un réflexe !



Le droit à l'eau pour tous

Les élus du Syndicat des Eaux du Tursan soutiennent depuis 2010 une association humanitaire, actrice du développement durable et de l'éducation à l'éco-citoyenneté.

Depuis sa création en 1990, l'association Hydraulique Sans Frontières (HSF) intervient principalement dans les zones rurales isolées des Pays du Sud de l'hémisphère. HSF mène des projets de solidarité internationale dans les domaines de l'eau et en particulier de l'eau potable, l'assainissement, l'irrigation, la micro-hydroélectricité, la formation et l'éducation au développement.

En 2007, HSF est sollicitée par la mission étrangère de Paris pour mettre en place un réseau de distribution d'eau potable dans un village malgache, suite à une étude concluante sur la faisabilité de ce projet porté par la population. Commune enclavée d'un pays classé 135^{ème} sur 169 sur l'indice de développement humain en 2010, Marotandrano ne dispose d'aucune infrastructure de base (eau, électricité et route).

Mise en eaux avec, de G. à D., le plombier du comité de gestion, un doyen du village, le chef d'équipe des terrassiers, Claire stagiaire HSF, le magasinier, le directeur du Madagascar National Parc, le 2^{ème} adjoint de la Mairie, et, en bas, le Président du comité de gestion



En l'absence d'eau potable, les habitants de la vallée s'approvisionnaient jusqu'alors avec l'eau d'une rivière impropre à la consommation. Le projet, qui s'inscrit en deux phases, prévoit la mise en place d'un réseau gravitaire de 34 km pour alimenter Marotandrano et les 23 villages limitrophes, soit au total 12 000 personnes.

Réalisée en 2010, la première phase a notamment vu la création d'un captage, d'un réservoir de 110 m³, de 17 km de canalisations (12 km par l'entrepreneur local et 5 km par les villageois) et de 23 bornes fontaines, qui ont permis l'accès à une eau propre (mais non potable) pour environ 4000 habitants.

Actuellement en cours de réalisation, la deuxième phase vise à alimenter les 24 villages en eau potable, ce qui passe notamment par la création d'un filtre lent sur sable, d'un réservoir de 40 m³, de 12 km de canalisations et par l'installation de 24 nouvelles bornes fontaines qui viendront renforcer le réseau de distribution.

Au-delà des travaux, tout l'enjeu pour HSF et les associations locales repose désormais sur la sensibilisation des populations et du comité de gestion de l'eau pour que les installations fonctionnent sur le long terme.



© Hydraulique sans frontières

Novembre 2012

Inf'Eau

Le magazine d'information du Syndicat des Eaux du Tursan

n°04



© 6th World Water Forum

Organisé en France, au mois de mars 2012 à Marseille, le 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau s'inscrit depuis plusieurs années comme l'évènement majeur dans l'agenda politique et environnemental international. Conçue pour être le Forum des Solutions, cette édition a eu pour effet de faire émerger des solutions concrètes en matière d'accès à l'eau et d'assainissement à travers notamment la création d'une plateforme des solutions en ligne, à retrouver sur le site anglophone : www.solutionsforwater.org.

Avec plus de 35 000 participants, le Forum

a connu un franc succès au vu de la forte mobilisation politique et civile. A l'issue de ces six jours de débats et d'échanges, forts de 1400 solutions pour l'eau et l'assainissement, les parties prenantes ont déjà annoncé plus d'une centaine d'engagements concrets, ayant pour objectif d'accélérer l'accès à l'eau et à l'assainissement, droit humain universel reconnu en 2010, et d'améliorer la préservation et la gestion de cette ressource majeure menacée.

Ces actions seront suivies à l'occasion du 7^{ème} Forum Mondial qui se tiendra, en 2015, en Corée du Sud.

Syndicat des Eaux du Tursan | 48 rue Gourgues - BP14 - 40320 GEAUNE
Tél. 05 58 44 58 58 | contact@eaux-tursan.fr | www.eaux-tursan.fr
Horaires d'ouverture d'hiver : 8h00-12h30 / 13h30-17h30 (16h30 le vendredi)



Inf'Eau n°4 Le magazine d'information du Syndicat des Eaux du Tursan
Semestriel édité par le Syndicat des Eaux du Tursan.
Directeur de la publication : Jean-Pierre Lafferrère | Réalisation : service communication | Impression : Castay

Édito

par Jean-Pierre LAFFERRERE,
Président

« Nous avons livré
et gagné pas mal
de batailles »

Depuis 1998, le Syndicat des Eaux du Tursan a pris, à la demande des communes adhérentes, les compétences assainissement collectif et assainissement non collectif (individuel). Ceci faisant suite aux exigences de la loi de 1992, dite Loi sur l'eau, qui responsabilisait les communes en matière d'assainissement. Si la maîtrise de cette compétence était très difficile, voire impossible à mettre en pratique par les communes, elle se révélait compliquée et lourde pour le Syndicat.

Nous pouvons dire aujourd'hui, avec un certain recul, que si nous n'avons pas gagné la guerre, nous avons livré et gagné pas mal de batailles. En effet, nous avons contrôlé 6900 assainissements individuels, réhabilité 550 parmi eux, réalisé 22 stations d'épuration neuves et repris 9 stations existantes. Du travail reste encore à réaliser, mais notre avancement, dû à la prise de conscience précoce des élus de vos communes et à notre réactivité, nous permet de voir l'avenir sous de bons auspices et de respecter en cela certaines échéances programmées par la loi dont une, fin 2012, concernant la date limite des contrôles. Notre collaboration, très positive avec les élus dans l'établissement des documents d'urbanisme communaux, nous permet d'envisager une gestion du territoire syndical optimisée et efficace, gage d'économie pour tous les acteurs (communes, syndicat, abonnés).

Cette année 2011 a été bien remplie pour nos services justifiant, si besoin est, le rôle important de notre structure dans le paysage économique, social et local. Notre action n'est ni commerciale, ni anonyme, c'est pour cela que nous avons besoin de votre compréhension, voire de votre soutien. Pour mieux nous connaître, profitez de la lecture de ce numéro 3. Bonne fin d'année et à l'année prochaine.

Travaux de renouvellement des réseaux

Jusqu'à la fin de l'année, l'équipe travaux du Syndicat renouvelle une canalisation d'eau potable de 2,8 km sur la commune de Duhort.

Cette opération s'inscrit dans le plan de renouvellement des réseaux (eau et assainissement collectif), établi par les chefs de service, qui tient compte de l'état de santé des canalisations.

Prochaine facture en janvier 2013

Deux fois par an, les abonnés du Syndicat reçoivent leur facture d'eau au début des mois de janvier et juillet. Celle-ci est basée sur la consommation d'eau réelle indiquée sur l'index de votre compteur, relevé par les agents.

Pour régler la prochaine facture, plusieurs moyens de paiement s'offrent à vous : la mensualisation (contrat à demander au service administratif et à retourner avant le 21 janvier 2013), le règlement par chèque, espèce ou virement.

Eaux usées sous contrôle

Mise en service en février après dix mois de travaux, la station d'épuration de Samadet a été inaugurée le 15 novembre dernier, en présence des responsables du Syndicat et des financeurs.

Le projet, qui aura coûté près d'un million d'euro hors taxe (station et réseaux inclus), a été financé à hauteur de 53% de participation syndicale et communale, puis par des aides du Conseil général et de l'Agence de l'eau Adour Garonne.

En 6 ans, les techniciens du service assainissement non collectif (ANC) ont contrôlé près de 7000 installations existantes sur le territoire du Syndicat, et ce avant le 31 décembre 2012 comme l'imposait la loi. La campagne de réhabilitation des ANC a par ailleurs démarré, ce mois de novembre, dans les 11 communes des cantons d'Aire, Grenade et St-Sever. 90 installations identifiées "points noirs" pourront bénéficier d'une aide de 3500 € de la part de l'Agence de l'eau.

En hiver, protégez vos compteurs et canalisations

Pour rappel, les abonnés doivent assurer la protection des compteurs et canalisations, notamment en cas de gel. Rendez-vous sur le site,

www.eaux-tursan.fr, dans la rubrique Abonnés et téléchargez la lettre "Inf'Eau n°3", qui présente quelques conseils pratiques et simples à réaliser.



Réception de la station d'épuration de Samadet le 15 novembre 2012

Zoom sur... le service eau potable

A l'origine de la création du Syndicat, le service technique « eau potable » est formé d'un responsable de service, Stéphane Cabanne, de deux agents "maintenance du réseau" - Eric Cazenave et Joël Dulucq - et de quatre agents polyvalents - Jacques Cazaubieilh, Jean-Louis Courbacier, Bernard Duluc et Omar Kheyi.

Le service est compétent pour produire et distribuer de l'eau potable de qualité et en quantité suffisante aux 6500 abonnés du Syndicat, répartis dans 42 communes landaises.

Plusieurs enjeux sont à relever au quotidien : l'alimentation de l'eau jusqu'au domicile des abonnés, le suivi et l'entretien des canalisations ceci afin de limiter les fuites, et la garantie d'une eau de qualité disponible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Cette eau est traitée au centre névralgique du Syndicat, la station de production, avant

d'être stockée puis distribuée. La maîtrise du cycle de l'eau demande aux agents des compétences à la fois électromécaniques et chimiques. Grâce à une démarche d'amélioration continue des ouvrages (station, 4 forages, 14 châteaux d'eau, 1000 kms de réseau), la qualité de l'eau, contrôlée en interne et par des organismes publics de santé, s'avère conforme.

Le service intervient également pour réaliser des travaux de renouvellement et de renforcement sur le réseau (près de 230



De gauche à droite : Stéphane Cabanne, Jacques Cazaubieilh, Jean-Louis Courbacier, Omar Kheyi, Joël Dulucq, Eric Cazenave et Bernard Duluc

interventions par an), ainsi que des travaux neufs. Trois agents sont par ailleurs chargés de la relève semestrielle des compteurs, de procéder au remplacement annuel de 500 d'entre eux et d'effectuer les mises en service et encaissements.

Le contrôle et l'entretien des 144 appareils de lutte contre l'incendie font aussi partie des missions du service, tout comme la gestion des stocks et le service d'astreinte pour lequel deux agents, dont l'équipe travaux, restent joignables à tout moment.

SERVICE EAU POTABLE

QUALITÉ DE L'EAU

Le Syndicat assure un suivi permanent et de nombreux contrôles en interne. En 2011, 50 contrôles sanitaires ont ainsi été réalisés par l'Agence Régionale de Santé au niveau de la station de production et sur l'ensemble du réseau.

Les résultats confirment que l'eau distribuée en 2011 était de bonne qualité bactériologique et physico-chimique, sans nitrates, ni pesticides.

TARIFS

Pour une consommation de référence de 120 m³ par an, le prix du m³ d'eau s'élève à 1,678 € TTC en 2011, réparti à hauteur de :
 • 22,6% pour l'abonnement,
 • 55,9% pour la consommation,
 • 4% pour la redevance prélèvement,
 • 12% pour la redevance pollution et
 • 5,5% correspondant à la TVA.

INDICATEURS TECHNIQUES ET FINANCIERS

Volume d'eau facturé et recette : 2 792 044 m³ pour 1,88 M€ HT

- Volume facturé aux 6409 abonnés : 1 413 055 m³
- Vente d'eau en gros au SYDEC pour la ville d'Aire, aux Syndicats des Arbouts et Arzacq : 1 378 989 m³
- Montant des travaux réalisés en 2011 : 964 686 €
- 1000 km de réseau d'eau potable au rendement moyen de 82 % et 15 km de réseau renouvelé en 2011

42 communes landaises des cantons de Geaune, Aire, Grenade, Amou Hagetmau et St-Sever



SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

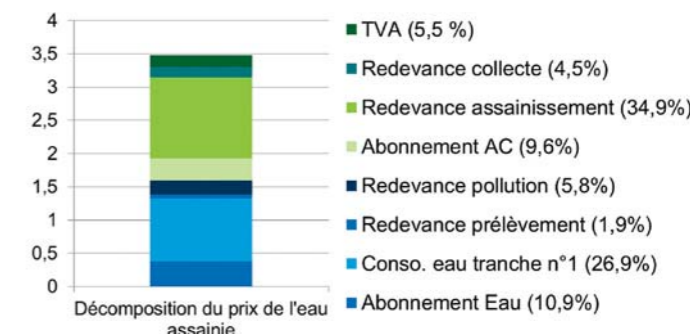
26 communes : 18 landaises et 8 du canton d'Arzacq (64)

TARIFS

Pour une consommation de référence de 120 m³ par an, le prix du m³ d'assainissement collectif s'établit à 1,806€ TTC en 2011, réparti comme suit :

- 9% pour l'abonnement,
- 67% de redevance assainissement,
- 18,5% pour la redevance collecte et
- 5,5% correspondant à la TVA.

En 2011, le prix du m³ d'eau et d'assainissement collectif atteint 3,484 € TTC.



INDICATEURS TECHNIQUES ET FINANCIERS

Volume facturé aux 1919 abonnés : 206 448 m³ - Recettes (abonnement compris) : 340 867 € HT

Montant des travaux réalisés en 2011 : 902 251 €

50,5 km de réseau d'assainissement collectif - 28 stations d'épuration pour 6022 équivalents habitants

SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

TARIFS

Les prix des différents contrôles sont fixés à :
 • 79,78 € TTC pour la conception,
 • 119,66 € TTC pour la réalisation,
 • 60 € TTC pour l'existant.

84 communes : 42 landaises, 23 du canton d'Arzacq et 19 du canton de Garlin (64)

INDICATEURS TECHNIQUES ET FINANCIERS

Contrôles effectués en 2011 :

- 196 de conception,
- 164 de réalisation et
- 666 de l'existant.

Recettes (contrôles et prestations annexes) : 154 743 € HT.

7290 bâtiments sont concernés par l'assainissement non collectif (3840 dans les Landes et 3450 dans les Pyrénées-Atlantiques).

Sur les 6123 installations existantes contrôlées, 31,6% sont jugées conformes ou acceptables et 68,4% non conformes.